

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 2 FÉVRIER

Le successeur de Robespierre

L'approbation donnée au ministère dans l'affaire de *Thermidor* ne pouvait surprendre personne : tout le monde sait que le régime républicain est un gouvernement d'opinion, seulement c'est l'opinion de la minorité qui fait la loi.

Une poignée de révolutionnaires manœuvrant sous la direction de M. Clémenceau a empêché la représentation d'une pièce autorisée par le gouvernement, celui-ci n'avait plus qu'à obéir, aidé dans cette tâche facile par sa fidèle majorité parlementaire.

Nous ne reviendrons pas sur les discours de MM. Henri Fouquier et Reinach, qui, n'en déplaise aux terroristes, les vainqueurs de la journée de jeudi, ont eu le beau rôle. Il est trop rare d'entendre des républicains défendre les vrais principes de la liberté pour que nous ne rendions pas à ces deux orateurs la justice qu'ils méritent. Honneur à ces girondins !

Mais toutes les arguties du ministre de l'instruction publique et du ministre de l'intérieur ne sauraient prévaloir contre le dilemme posé par l'*Intransigeant* : Si vous avez eu raison d'autoriser la pièce, vous avez eu tort de l'interdire, vous avez eu tort de l'autoriser. Il y a dans l'incohérence même des bornes qu'un gouvernement ne dépasse pas sans tomber dans le plus profond des ridicules.

Le héros de la journée, M. Clémenceau, a jusqu'ici dû sa notoriété à la férocité féline avec laquelle il égorgeait les ministères, faisant tomber les ministres pour se venger de n'avoir pas encore été appelé à siéger au milieu d'eux.

Jeudi, il s'est révélé à la fois comme le grand pontife de la Terreur et le gardien de ses sanglantes traditions, il a posé sa candidature à la succession de Robespierre.

En l'entendant, nous songions aux honnêtes distinctions d'un vieux républicain qui marchait jadis en avant de son parti et qui aujourd'hui a si grand peine à le suivre en restant à la queue : « 89, mais non pas 93 », se plait à répéter avec une douce obstination M. Jules Simon. Il est bien question maintenant d'établir une différence entre la revendication des libertés politiques et la folie des massacres ! M. Clémenceau fait du tout un bloc cimenté avec du sang, il se bisse dessus et il nous déclare qu'il ne permettra pas qu'on touche à son monument.

Certainement, les explications embarrassées des deux ministres n'avaient pas eu raison des scrupules d'une notable partie de la majorité, pour qui cette façon de comprendre la liberté paraissait choquante ; mais quand M. Clémenceau, de sa parole dictatoriale, eut fait litière de tous les principes de justice, reprenant pour son compte le triste mot prononcé naguère par un de ses collègues : « En politique il n'y a pas de justice » ; quand il se fut vanté d'avoir fait du Sénat un tribunal révolutionnaire où les accusés étaient condamnés d'avance, un souffle de terreur passa sur ces volontés chancelantes, et M. Clémenceau a trouvé

dans la Chambre l'obéissance que Robespierre obtenait de la Convention.

Il a d'ailleurs fait appel aux mêmes moyens de pression, quand il a signifié à M. Constans, fort piteusement dépouillé de son prestige de ministre à poigne, que si le gouvernement ne faisait pas son devoir, les citoyens sauraient le faire.

Tel Robespierre s'appuyant sur la Commune pour tenir la Convention sous son joug.

Devant cette audacieuse attitude, M. Constans, M. Bourgeois et M. de Freycinet lui-même formaient un trio d'un effet médiocrement imposant ; on sentait que le véritable gouvernement c'était la volonté et le bon plaisir de M. Clémenceau appuyé sur cette force désignée par lui par cette expression vague : « les citoyens ».

L'Europe qui ne compte encore que quatre Républiques — en y comprenant celles d'Andorre et de Saint-Marin — n'entendra pas sans une douloureuse surprise l'apologie d'une époque qui fut une honte, non seulement pour notre pays, mais pour l'humanité tout entière, apologie faite avec l'assentiment des hommes qui nous gouvernent.

Après cela on peut tout attendre d'un gouvernement qui gracie Eyraud et qui réhabilite Robespierre.

COTTA.

A LA CHAMBRE

Séance de samedi. — Les Thermidoriens relèvent la tête, non que M. Constans soit disposé à leur sacrifier les Robespierriens triomphants, mais ils ont cherché une vengeance et ils l'ont trouvée, ou du moins ils l'ont cru.

— Vous prétendez, ont-ils dit au gouvernement, interdire toutes les pièces qui ne plaisent pas à une fraction du public, quelque minime qu'elle soit ; mais la censure devient inutile, il faut la supprimer.

Dans leur ardeur, deux thermidoriens se sont trouvés en même temps à la tribune pour attaquer cette infortunée censure.

MM. Le Senne et Antonin Proust ont donc demandé l'urgence pour une proposition tendant à la suppression de dame Anastasie.

— Au nom de la liberté, s'est écrié le boulangiste, nous vous demandons la disparition de la censure.

— Au nom de l'ordre public et de la stabilité ministérielle, nous réclamons la même mesure, a dit l'opportuniste.

M. Bourgeois a accepté l'adoption de l'urgence, mais il a repoussé avec indignation la discussion immédiate de la proposition.

Muscadins, Thermidoriens et Robespierriens se sont trouvés d'accord, et sans débat l'urgence a été adoptée.

La proposition ne sera sans doute discutée que lors du budget de 1892 ; il passera, d'ici là, beaucoup d'eau sous le pont de la Concorde.

M. le comte Lanjuinais a demandé à M. Barbey de prendre des mesures énergiques contre l'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit sur les troupes de la marine à Cherbourg.

Suivant le ministre, on a exagéré la gravité de la crise ; il n'y a eu en janvier que 70 cas

de typhus ou de rougeole dans la garnison (c'est-déjà quelque chose, ce nous semble, et même beaucoup).

Il a cependant bien voulu assurer l'honorable député de la Droite qu'il donnerait les ordres nécessaires pour enrayer le mal.

PAR TERRE

Battu samedi, à la Chambre des députés, par 186 voix contre 123, M. Crispi s'est rendu au Quirinal, à l'issue de la séance, pour présenter au roi Humbert la démission du Cabinet.

On venait de discuter, au Monte-Citorio, des projets d'augmentation d'impôts proposés par le gouvernement.

Ces projets, M. Crispi les avait soutenus en un langage peu mesuré, blâmant la gestion financière de ses prédécesseurs, accusant les ministères antérieurs d'avoir pratiqué une politique servile vis-à-vis de l'étranger.

Un pareil langage ne pouvait manquer de déclencher la tempête, et l'on se demande si, aux prises avec des difficultés considérables, sentant sa puissance sérieusement menacée, M. Crispi n'a pas voulu tomber du pouvoir avant d'avoir perdu jusqu'au dernier rayon de son auréole.

Les dépêches de Rome nous apprennent que la séance a été des plus orageuses. MM. Imbriani et Nicotera ont vivement combattu le projet ministériel ; la voix de M. Crispi a été couverte de clameurs ; MM. Luzatti, Bonghi, de Rudini ont violemment apostrophé le chef du Cabinet ; un ministre, M. Finali, a quitté le banc du gouvernement. Ces divers incidents suffirent à indiquer la physiologie de la séance.

M. Crispi avait ainsi déterminé la signification du scrutin qui allait clore le débat :

« Le vote aura un écho dans le pays et à l'étranger ; il dira si l'Italie veut un gouvernement fort ou un gouvernement qui tombe de nouveau dans les hésitations et les incertitudes habituelles. »

C'était la sommation, adressée à la Chambre, de livrer à la politique mégalomane les dernières ressources du pays.

A la majorité de 63 voix, l'Assemblée a répondu : Non, et le ministère est tombé.

Ne se relèvera-t-il pas de sa chute ? M. Crispi n'a-t-il pas opéré une fausse sortie ? Peut-être.

Quoi qu'il en soit, nous ne saurions partager le naïf enthousiasme de certains journaux républicains qui veulent voir dans la retraite de M. Crispi la rupture de la Triple-Alliance.

Et nous prévoyons que nos bons amis transalpins chercheront à nous faire payer la chute du Mégalomane au prix de tarifs douaniers ruineux pour notre commerce et de quelque gros emprunt italien sur la place de Paris.

Tenons-nous sur nos gardes.

CRI DE TRIOMPHE

Le *Siècle* exécute autour de Crispi renversé la danse du scalpe, et il chante cette hymne du triomphe :

« Il est tombé.

» Depuis longtemps, il avait croulé à l'intérieur, et il était vide, sans chair, sans muscles, sans os ; ce n'était qu'une apparence fantomatique.

» Grands garçons que nous sommes, on cessera de nous menacer de Crispi, de sa voix de nez, de ses remuements de cou, de son éloquence dégingandée, et de son sabre de bois, affûté pour combattre les moulins.

» Il est tombé !

» Il est tombé !

Cela gagnerait beaucoup à être mis en vers.

Le vers convient si bien au genre héroïque.

Il faudrait la langue des dieux pour chanter les terreurs républicaines provoquées par le sabre de bois de Crispi, et les prosternements de nos italianophiles devant le nez de Crispi, et leur relèvement triomphal le jour où ils ont appris enfin la chute de Crispi.

INFORMATIONS

Dans la très curieuse notice lue à l'Institut par M. Lefèvre-Pontalis sur la vie et les ouvrages de son prédécesseur, M. Hippolyte Carnot, fils de l'ancien membre du Comité de Salut public, nous trouvons ce que pensait de Robespierre le grand Carnot.

Voici, en effet, ce qu'écrivait Carnot, le 40 thermidor, aux représentants de la Convention près les armées :

« D'infâmes tyrans, qui avaient usurpé le nom de patriotes, voulaient désorganiser la victoire qui, sur toutes nos frontières, est à l'ordre du jour depuis le commencement de la campagne. Les traitres ont reçu le prix de leurs forfaits, la Représentation Nationale a délivré la France de ses modernes *Catilina*. Robespierre et ses complices ne sont plus. L'oppression a disparu, tous les cœurs s'ouvrent aux plus doux épanchements, et l'allégresse a pris la place de la consternation dans Paris. »

D'ailleurs, le grand Carnot n'avait jamais caché cette aversion, même avant la chute, et il est certain que, sans Thermidor, son petit-fils ne serait pas aujourd'hui à l'Élysée.

Carnot aurait été en effet guillotiné à bref délai sur l'ordre de Robespierre ; or le fils auquel nous devons M. Sadi Carnot n'est venu au monde qu'en 1801.

M. DE FREYCINET

L'attitude de M. de Freycinet à la séance de jeudi a été telle qu'on devait l'attendre de cet homme politique. Il était visiblement embarrassé, feignait une irritation qu'au fond il n'éprouvait guère, essayait de se poser en victime de la Droite et cherchait des formules équivoques qui lui permirent de se glisser entre les radicaux et les modérés. Le spectacle était à la fois humiliant et lamentable.

FREYCINET ET L'ACADÉMIE

Il y a quelques jours à peine, vingt et un académiciens donnaient leurs suffrages à M. de Freycinet pour le fauteuil d'Émile Augier.

Nous serions bien aise de savoir comment

ces vingt et un immortels apprécient le langage de leur nouveau collègue, dans la séance de « Thermidor » et surtout la conduite en cette affaire du gouvernement que préside et dirige M. de Freycinet ?

LES INCOMPLETS

On lit dans l'*Avenir militaire* :
« Le système des incomplets, préconisé par M. de Freycinet et sanctionné par la commission du budget, commence à porter ses fruits dans la cavalerie. Un de nos confrères signale une division de cavalerie où il manque 11 officiers à la brigade de cuirassiers, 10 à la brigade de dragons, et 13 à la brigade légère, soit un total de 34 officiers.

» Avant de poursuivre l'expérience, ajoute notre confrère, le ministre agira prudemment en faisant procéder, cet hiver, à des revues inopinées de mobilisation. Il pourra constater l'état précaire de la cavalerie en officiers des états-majors et officiers mobilisables avec les escadrons.

« La précaution serait des plus sages. »

LA CONCENTRATION RÉPUBLICAINE

Un journal républicain modéré, le *Temps*, déclare que la constitution dans la République de deux partis, l'un radical, l'autre modéré, n'est qu'un « beau rêve ». Il n'y faut pas songer, suivant lui, tant que la République aura des adversaires. Or, comme à aucune époque ni dans aucun pays on n'a jamais vu un régime n'avoir aucun adversaire, le langage du *Temps* revient à dire que les modérés doivent se résigner à être toujours les caudataires des radicaux. Nous le savions d'ailleurs fort bien, mais il n'est pas sans intérêt de voir les journaux républicains se reconnaître d'une façon aussi nette.

MORT DE MEISSONIER

L'école française de peinture vient de perdre l'un de ses plus illustres représentants. Meissonier est mort samedi matin à l'âge de 76 ans.

ÉTRANGER

ITALIE. — Le roi Humbert n'a encore donné aucune réponse à la démission du cabinet Crispi. Le bruit s'accrédite de plus en plus que le roi passera outre et répétera le manège qui, par trois fois, a réussi avec feu Depretis. Ce qu'il y a de certain, c'est que les influences étrangères seront pour beaucoup dans la décision du roi Humbert qui ne reculera pas devant la dissolution si le maintien de M. Crispi était désiré par les gouvernements du centre européen.

Ce qui se dégage de plus en plus c'est que, quelle que soit la décision du roi Humbert concernant la succession de M. Crispi, la triple

alliance restera la base de la politique italienne; il n'y a pas à la Chambre une majorité pour la rupture de la triple alliance. Au palais, le roi et les hommes politiques qui ont sa confiance sont les partisans résolus du maintien de l'entente intime absolue avec l'Allemagne et l'Autriche.

Dans ces conditions, vous ne devez pas en France conserver la moindre illusion : quels que soit le président du Conseil et ses futurs collègues, il ne sera rien, rien modifié à la politique crispienne.

PORTUGAL — Lisbonne, 1^{er} février. — On n'a su que très tard à Lisbonne les incidents de Porto. A la réception de votre dépêche, j'ai été aux informations. L'exagération des nouvelles transmises à l'étranger est manifeste. Cependant hier soir est parti un train bondé de soldats qui a dû arriver après la répression énergique de l'émeute. Le transport destiné à prendre à son bord les soldats insurgés et les quelques sous-officiers qui commandaient, est parti immédiatement pour Porto. En tout, il y avait 600 soldats insurgés.

On parle de 30 tués et 70 blessés. La troupe municipale a eu 2 morts et 15 à 18 blessés. La population de Porto était énergiquement avec les troupes municipales.

A Lisbonne tout est calme et les nouvelles de partout sont bonnes.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 31 janvier 1894.

Après un début assez ferme, la Bourse devient hésitante. Le 3 0/0 est ramené à 95.32 ; le 4 1/2 0/0 fait 105.75.

La Banque de Paris est très bien tenue à 838.

Le Crédit Lyonnais fait preuve de fermeté à 833.75.

Nous retrouvons la Banque d'Escompte en bonnes tendances à 560.

Le Crédit Mobilier garde un courant d'affaires très suivi à 432.

La Société Générale consolide sa reprise à 505.

Pas de changements sur la Société de Dépôts et Comptes courants à 595.

Les obligations de première hypothèque des Chemins de fer de Linarès à Almería se sont négociées à 250 fr. C'est un placement bien garanti et très rémunérateur de 6 0/0.

Les actions des Chemins Portugais reviennent peu à peu aux cours que des manœuvres de spéculation leur avaient momentanément fait perdre. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que les précédents dividendes distribués ont été de 30 fr. et que les nouvelles conventions arrêtées par la Compagnie royale permettent d'espérer bien davantage.

Les Chemins Economiques sont à 421.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Ce n'est pas sans raison que la question du Mozambique occupe à un si haut degré l'opinion publique. Les territoires du Zambèze contiennent des mines d'une extraordinaire richesse et les concessions y sont très recherchées. Ces concessions sont reconnues et enregistrées selon les règles et les coutumes qui régissent les lois minières des autres pays. Un chemin de

fer de 3,000 kilomètres va prochainement traverser toute cette région.

NOUVELLES MILITAIRES

UN CARROUSEL

Il y aura le 6 juin un grand carrousel militaire dans la Galerie des Machines. Nous avons donné, il y a quelque temps, les renseignements à ce sujet.

Ce carrousel, que le ministre a autorisé pour les fêtes du commerce et de l'industrie, sera dirigé par le général Bonie, avec le concours des régiments de la 1^{re} division, 3^e et 6^e cuirassiers, 27^e et 28^e dragons, 4^e et 5^e chasseurs à cheval, et dans des conditions absolument nouvelles ; on y verra figurer notamment les anciens étendards et les anciens costumes de ces régiments.

Il y aura 1,600 places de loges numérotées, à 40 fr. ; 4,200 places de tribunes numérotées, à 20 fr. ; 3,600 places de tribunes numérotées, à 15 fr. ; 4,200 places de tribunes, à 10 fr. ; 40,000 places de promenoir, à 5 fr.

Le ministre de la marine a décidé que les militaires de l'infanterie et de l'artillerie de marine de la classe 1886, encore présents dans les ports, seront libérés du service actif demain 3 février.

Les militaires de la même classe détachés aux bataillons de Paris seront libérés dès que les régiments chargés de la relève seront en mesure de les remplacer.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

Le Concert de Bienfaisance

Le concert donné au profit des pauvres a été, avons-nous dit, très brillant. Ajoutons qu'il est un triomphe pour les organisateurs et les exécutants.

Toutes les places avaient été louées à l'avance, chacun avait voulu s'associer de nouveau à l'élan généreux qu'a donné notre population tout entière en faveur des misères nombreuses engendrées par le terrible hiver que nous venons de traverser.

Comme exécution, qu'avons-nous à dire, si ce n'est de nous faire l'écho d'un favorable auditoire dont la religieuse attention s'est soutenue sans aucune faiblesse jusqu'à la valse finale. Un je ne sais quoi vous disait qu'un sentiment exceptionnel animait les exécutants, que la charité les inspirait et donnait à leur talent un reflet tout particulier. Si leur bonne volonté a été grande, leur savoir musical est monté à un diapason supérieur qui a valu à tous les braves les plus vigoureux et les mieux mérités.

Nous ne pouvons relever le mérite de chacun des artistes. Constatons que les dilettantes les plus délicats ont été émerveillés du sentiment musical si parfaitement rendu ; les accompagnements ont été exécutés avec une délicatesse exquise, une finesse irréprochable, jointes à une gracieuse simplicité qui prêtait un charme de plus au talent de deux pianistes justement renommés. Les rares qualités d'un vibrant organe bien connu à Saumur, et que l'on ne se lasse jamais d'entendre, ont été plus admirées que jamais.

Tout à tour le violon, le violoncelle et la guitare ont charmé l'auditoire par une heureuse variété, faisant succéder aux traits les plus hardis les romances les plus mélodieuses et une sérénade espagnole d'un cachet tout andalous.

Le succès des morceaux d'harmonie n'a pas été moindre. MM. Meyer, Goubeault et Halbert ont reçu tour à tour, avec les amateurs qu'ils dirigeaient, d'unanimes et chaleureux applaudissements.

Il serait dans notre rôle de féliciter les organisateurs de cette fête ainsi que les promoteurs de la souscription ouverte dans notre cité ; mais la reconnaissance des victimes de l'hiver, qui ont vu, grâce à ces initiatives, quelque allègement apporté à leurs souffrances, leur est acquise déjà depuis longtemps, et ce sera principalement pour le sympathique président du Comité, M. Mauriceau-Delaunay, et pour le trésorier, M. Mignon, leur plus douce récompense.

Tout le monde s'y est prêté avec la meilleure grâce, les uns pour récolter les aumônes, les autres pour ouvrir leur bourse et verser leurs offrandes aussi largement que possible. Beaucoup ont donné dans des proportions qui ont été admirables et dénotent combien l'esprit de charité est développé dans notre excellente population.

L'École de cavalerie n'est point restée étrangère à cet élan généreux, et a fourni des artistes qui sont venus payer de leur personne et donner plus d'éclat à la fête, M. le général ayant laissé à l'élément militaire les plus grandes latitudes pour prendre part à cette manifestation.

Que tous, par notre intermédiaire, reçoivent l'expression de la reconnaissance des infortunés qui tireront quelque profit de leur argent et de leur bonne volonté.

N'oublions pas le sympathique acteur des Variétés, Daniel Bac, qui a choisi notre ville pour sa retraite et qui n'a pas voulu qu'une soirée pour les pauvres fût organisée à Saumur sans y contribuer et donner son concours tout gracieux. Sa saynète n'a pas été le moindre des attraits de la fête. Il a redit une de ses créations qui ont eu le plus de succès au théâtre des Variétés : *Le garde chasse*. M. Daniel Bac n'a rien perdu de sa verve et de son

BÉBÉ - ROSE

Par André GCDARD

Dix minutes s'écoulèrent sans que le jeune homme entendit autre chose que le sifflet de son cousin rappelant les chiens et les vocalises d'un petit rouge-gorge perché au-dessus de sa tête.

Il venait d'allumer une cigarette et commençait à songer au Pari-Libre et à Thérèse, quand des aboiements éclatèrent. Les chiens donnaient de la voix ; mais ils se turent presque aussitôt ; alors la forêt retentit du sifflet aigu de Jacques et des *ta, ta, ta !* du garde.

Au bout d'un instant, les aboiements reprurent, sonores, réguliers, semblant se rapprocher.

Remo jeta sa cigarette, oublia le Pari-Libre et même Thérèse, et rassembla ses souvenirs de caserne pour prendre la position du tireur à genoux.

Soudain un lapercau, sortant doucement du taillis, traversa le sentier ; Remo épaula, fit feu. Le lapin gagna la haie sans se presser ;

Remo voulut tirer son second coup ; l'amorce rata.

Les chiens débouchèrent bientôt, flairèrent le sentier, les buissons, puis se jetèrent dans le fossé, donnant de la voix.

Jacques parut au même instant, suivi du garde.

— Où est-il ? Qu'est-ce que c'est ? cria-t-il à son cousin.

— Un animal quelconque, fit celui-ci, un lapin, je crois, ou bien un lièvre. En tout cas, il n'ira pas loin ; il a du plomb.

Remo écartait les ronces, feignant de chercher des poils imaginaires.

— Mon cher, ricana Jacques, il faudra en revenir aux cliapiers.

— Non, non ! soutint le jeune homme ; la bête a parfaitement accusé le coup ; j'ai dû lui crever l'œil gauche.

— N'importe, tu n'auras pas souvent des démêlés avec la Société protectrice ! — Et Jacques enjamba la haie, brisant les épines avec sa crosse.

Remo arrêta le garde au passage pour le prier de recharger son fusil. Il le remerciait en reprenant l'arme, quand un faisan s'enleva lourdement d'un buisson voisin. Le jeune

homme tira ; quelques plumes volèrent ; l'oiseau continua sa route.

— Vous avez tiré dans la queue ; ça arrive les trois quarts du temps, fit le garde.

Remo tourna vers lui un regard plein de gratitude, et tous deux franchirent le fossé par la brèche que Jacques venait d'ouvrir.

La chasse dura trois ou quatre heures, à travers les taillis, les glèbes noires, les semencés d'un vert tendre, d'où s'envolaient des bandes des corbeaux qui tourbillonnaient en l'air avec de lents et plaintifs croassements.

Enfin, vers midi, les chasseurs rentrèrent déjeuner. Jacques avait tué six lapins et trois faisans ; Remo rapportait un hérisson.

Le soir, il fut plus heureux ; il tua une perdrix et un râle. La veine s'accrut et, vers la fin de la semaine, il comptait à son actif une dizaine de pièces, dont un chevreuil.

Le charme de cette vie indolente et libre, coupée de repas pantagruéliques, la bonne humeur du cousin, la grande paix de la campagne en automne, l'absence de toute préoccupation commençaient à envahir Bébé-rose, à lui faire oublier un peu Thérèse et beaucoup le Pari-Libre, quand le 8 novembre, au moment du déjeuner, le facteur lui remit

un télégramme. Il l'ouvrit précipitamment ; la dépêche contenait ces mots : « Venez vite. Ai besoin de vous dans affaire d'honneur. Eudore. »

— Tenez ! fit Remo en tendant le billet bleu à Jacques ; mon imbécile d'associé qui aura commis quelque gaffe.

— Bah ! reprit Jacques, laisse-le se débrouiller ; il trouvera bien d'autres témoins, que diable ! Et puis, ajouta-t-il, en examinant la date du télégramme, sa dépêche est partie le 6 au soir ; l'affaire est terminée maintenant d'une façon ou de l'autre.

— N'importe ; il faut que je vous quitte aujourd'hui. Mais avouez que vous avez ici un service télégraphique bien commode !

— En effet ; les dépêches sont mises sous enveloppe au chef-lieu de canton et expédiées tranquillement par la poste ; que veux-tu, ça se passe ainsi dans toutes les campagnes de France.

— Charmant ! Maintenant, à quelle heure le prochain train ?

— Neuf heures vingt-deux ; nous aurons le temps de diner sans nous presser. Je ferai atteler pour huit heures et quart.

Remo passa encore une excellente journée

entraîné et est resté le grand artiste que tout Paris a choyé comme l'un de ses enfants privilégiés.

Le programme a dû être modifié dans sa distribution. MM. les négociants de Saint-Florent ont voulu apporter leur obole, une belle et bonne obole. Ils ont envoyé 125 bouteilles de leur meilleur champagne et une kermesse a été organisée au foyer. Le champagne était distribué aux consommateurs par un essaim de jeunes dames qui prônaient notre nectar saumurois avec un véritable succès pour les pauvres.

Nous ne saurions trop féliciter les généreux donateurs et remercier les dames qui se sont dépensées ainsi dans un but charitable.

Il reste encore quelques offrandes à partager et la tâche du Comité sera complète. Rendons hommage de nouveau à MM. Mauriceau et Mignon, qui se sont dévoués avec un zèle admirable à cette œuvre charitable et ont droit ainsi à la reconnaissance des pauvres qu'ils ont toujours accueilli de la meilleure grâce et avec des sentiments de la plus vive sympathie.

Le concert a produit 2,200 fr. environ. Prochainement nous publierons le résultat général des opérations du Comité.

Les sous-lieutenants de Saint-Cyr à l'École de cavalerie

Le président du conseil, ministre de la guerre, sur l'avis conforme du comité technique de la cavalerie, a pris, à la date du 10 janvier 1891, les décisions suivantes :

« 1° Les sous-lieutenants de cavalerie sortis le 1^{er} octobre de l'École spéciale militaire seront envoyés à l'École d'application de cavalerie au mois d'octobre de l'année suivante, après avoir passé un an dans les régiments. Ils suivront, à Saumur, un cours de onze mois se terminant le 1^{er} septembre.

« 2° Les capitaines instructeurs et les maréchaux des logis sous-instructeurs adjoints de l'École spéciale militaire seront choisis exclusivement parmi les officiers et les sous-officiers de l'École d'application de cavalerie ; les lieutenants instructeurs de Saint-Cyr seront choisis parmi les officiers du cadre de l'École de cavalerie et, sur la proposition des inspecteurs généraux, parmi des lieutenants qui, ayant suivi un cours de lieutenant d'instruction à Saumur, auront obtenu à la sortie la mention « très bien ».

La situation des Saint-Cyriens sortant dans la cavalerie est désormais fixée. Ils deviennent officiers dans un régiment où ils servent pendant un an comme sous-lieutenant.

Leur seconde année de grade sera passée à Saumur où ils suivront, à partir du 1^{er} octobre, des cours d'une durée de onze mois.

Ainsi que nous l'avions dit à la fin de l'été dernier — rien n'étant officiellement arrêté —

aux Marchères. Le ciel était bleu-gris de novembre ; sous un soleil froid, les bois et les collines se précisaient nettement jusqu'aux horizons violacés où luisaient des toits rouges de villages. Remo profita du beau temps pour aller seul après le déjeuner tirer des jodelles dans les roseaux d'un étang voisin. Vers trois heures, Jacques le rejoignit avec ses chiens ; ils chassèrent le renard jusqu'au dîner.

Le dîner se prolongea comme de coutume, attristé seulement par la séparation imminente et l'incertitude d'une prochaine réunion. Puis Jacques emmena le jeune homme dans son cabinet et lui remit les vingt mille francs.

— Tâche au moins d'en sauver cinq ou six de ton entreprise ! fit-il en riant.

Le roulement sec de la calèche sur le sable glacé les avertit que l'heure du départ était venue.

Remo se sentit très triste ; il embrassa cordialement son cousin qui affectait de se montrer jovial, peut-être pour éviter de pleurer.

— Tu sais, dit Jacques en descendant les marches du perron, viens ici tant que tu voudras ; je finirai par m'embêter seul et devenir idiot. Rappelle-toi que la haraque est toujours

à ta disposition. Adieu, mon cher ; non, au revoir !

Le voyageur s'installa au fond de la calèche qui roula lentement jusqu'à la grille extérieure. Lorsque les chevaux prirent l'allure rapide en s'engageant dans l'avenue d'ormeaux, Remo regarda une dernière fois en arrière et il aperçut, debout sur le perron, dans les blancheurs du clair de lune, la haute silhouette de Jacques suivant des yeux la fuite de la voiture, tristement.

XIII

Le lendemain du départ de Remo pour le Berry, M. de Valmeur s'était présenté vers deux heures au domicile de Roger Langris. Le vaudevilliste venait de sortir pour surveiller aux Folies-Nouvelles le raccord d'une revue en cours de représentations ; Eudore prit immédiatement la direction du boulevard du Temple, et arriva au théâtre comme les artistes entraient en scène.

Un escalier de bois tortueux et sans jour conduisait aux coulisses étroites, encombrées d'accessoires et de praticables, fauteuils, tables, cheminées en carton ; tout cela étagé pêle-mêle contre le mur et offrant l'aspect misérable

l'affection des siens dans la matinée de samedi.

M^{me} la baronne le Pelletier était née Leroux de Mazé, une ancienne famille de noblesse d'Anjou, et avait épousé le baron le Pelletier vers 1830. Depuis lors elle s'était consacrée tout entière au soulagement des misères de Neuillé dont elle était la providence. Les pauvres font une grande perte dont ils ne s'apercevront heureusement pas, car la bonté de M. le baron Maurice le Pelletier de Glatigny, son fils, si dignement secondé par son épouse, la fille du marquis de Veyny, est très connue et a fourni en mille occasions des preuves de sa sollicitude pour les pauvres.

M^{me} le Pelletier laisse encore deux filles, la comtesse de Salvart et M^{me} Bouttier.

Nous envoyons à la famille le Pelletier l'expression de nos respectueuses condoléances.

PUBLICATION DE MARIAGE

Louis Le Clainche, chapelier, et Julie-Clémentine Troitin, chapelière, tous deux de Saumur.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 1^{er} Février 1891.

Versements de 151 déposants (21 nouveaux), 44,249 fr. ».

Remboursements, 40,602 fr. 57.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

L'INTERMITTENCE DES HIVERS RIGoureux

L'autre jour, dans une séance de la Société nationale d'agriculture, quelqu'un affirmait que les hivers rigoureux reviennent tous les dix ans.

Il s'en faut que l'intermittence de ces hivers se mesure avec une telle exactitude.

A en croire un savant, M. Renou, « les hivers se reproduisent par groupes de cinq ou six tous les quarante et un ans, de manière que pendant une vingtaine d'années on a des hivers espacés de trois à quatre ans et que pendant un temps pareil on n'a que quelques hivers moins rigoureux et plus espacés ».

Est-ce bien certain ?

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique

Paris, 2 février, 12 h. 33.

Une correspondance du *Siècle* adressée de Rome assure que le roi Humbert ne reprendra pas M. Crispi.

Il règne une agitation parmi la garnison de Bruxelles ; on redoute des actes de violence.

Les ministériels triomphent dans les élections d'Espagne. M. Castellar est élu à Huesca.

HAVAS.

PILULES SUISSES !

Le médicament le plus populaire de France.

Propos de salon, côté des dames :
— Cette pauvre M^{me} X..., à quoi ça lui sert-il de cacher son âge, si elle laisse voir sa figure ?

AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs que la Maison COCHET, 20, rue du Portail-Louis, à Saumur, est la seule Maison vendant réellement les Couronnes Funéraires à prix de fabrique.
Ne pas acheter sans comparer les prix.

Sommeil calme et apaisement de la douleur, telle est la devise du SIROP DE FOLLET qui triomphe de l'insomnie, quelle qu'en soit la cause, fièvre, maladies, travail, agitation nerveuse, préoccupation morale, toux de l'asthme, de la bronchite, de la grippe, etc.

Le SIROP DE FOLLET donne le sommeil vrai, celui de la nature ; sans trouble, sans malaise, sans danger ; le sommeil qui est le repos calme du corps et de l'esprit. Dans un flacon de SIROP DE FOLLET, il y a cinq ou six nuits d'un repos complet, naturel et réparateur, et le flacon coûte 3 francs dans toutes les pharmacies.

A PROPOS DE LIQUEURS

Les liqueurs sont utiles à certaines personnes dont les fonctions vitales ont peu d'énergie et réclament un stimulant qui excite les puissances digestives ; pour le plus grand nombre d'individus, elles ne servent qu'à flatter le goût et l'odorat.

En tous cas, elles sont entrées dans la consommation habituelle, et il est du devoir de l'hygiéniste d'indiquer celles dont l'usage, sans avoir jamais aucun inconvénient — lorsqu'il ne dégénère pas en abus, — peut, en certaines occasions, rendre de vrais services.

C'est à ce titre que j'ai consacré une étude particulière à la BÉNÉDICTINE qui est la meilleure liqueur connue, et que je recommande aux consommateurs soucieux de leur santé.

A. DURAND,
Docteur en médecine.



PLUS DE CHEVEUX GRIS
2⁵⁰ 3⁵⁰
GRAND FLACON TRÈS GRAND FLACON
LE SUBLIMIOR
FAIT DISPARAITRE CHEVEUX GRIS
ENLÈVE LES PELLICULES
ARRÊTE LA CHUTE DES CHEVEUX

Seul Régénérateur anglais ne possédant pas les cheveux et permettant de friser, donnant progressivement depuis le blond jusqu'au plus beau noir.
LE NIGER de HARRIS rend instantanément au cheveu et à la BARBE leur nuance primitive par une seule application tous les 15 jours.
LE NIGER 4/50 — INOFFENSIF
CHÈZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMIERS ET PHARMACIENS.
Entrepôt à PARIS : HARRIS, 13, Rue de Trévise

Saumur, chez COUTARD, coiff'p', 2, r. S-Jean



Pour adoucir, velouter,
blanchir la peau du
visage et des mains rien
n'égale la Crème Simon.

Évitez les contrefaçons étrangères.
Rue de Provence, 36, PARIS.
Rue de Béarn, 41, LYON.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Eudore répondit par un geste d'intelligence et continua d'observer la scène.

Le spectacle était parfaitement ennuyeux. Il existe peu de choses au monde aussi pitoyables à voir que les répétitions d'une revue de fin d'année. Rien n'approche de la niaiserie de ces couplets acceptables au bruit de l'orchestre et grâce au mirage de la lumière et des costumes, mais qui deviennent ineptes tout à fait dans la bouche d'actrices figurant en toilettes de ville le *p'tit bateau-mouche* ou le *téléphone*.

Le visage d'Eudore exprimait une consternation croissante. Voilà donc ce qu'un public civilisé osait ouvertement préférer au *Cid*, et qui sait ?... peut-être à *Horatius Coclès* lui-même, si *Horatius Coclès* voyait un jour le feu de la rampe !

(A suivre.)

Théâtre de Saumur

Direction : SUREAU-BELLET

LUNDI 2 Février 1891

La Femme à Papa

Opéra-comique en 3 actes, de MM. Hennequin et Millaud, musique de HERVÉ.

Étude de M^e JAUBERT, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur, et de M^e RIFFAULT, huissier à Saumur.

VENTE DE Meubles & Marchandises Aux enchères publiques, Par suite de faillite.

Le MERCREDI 4 février 1894, à 1 heure du soir, et jours suivants, s'il y a lieu, à Saumur, rue d'Orléans, n° 29, dans une maison occupée par M. MONTEL, chemisier, il sera procédé, par le ministère de M^e JAUBERT, commissaire-priseur, à la vente aux enchères publiques des meubles, objets mobiliers et marchandises dépendant de la faillite dudit sieur Montel, à la requête de M. Louis Bonneau, ancien greffier à Saumur, syndic.

Il sera vendu :

Piano, armoire à glace, lit, commode, buffet, chaises, glaces, étagère, cheminée prussienne et autres bons objets.

Marchandises

Képis et jugulaires à l'usage de MM. les Officiers, chemises et pantalons en soie pour dames, bas de soie et coton, mouchoirs, foulards, serviettes, gilets laine et coton, bretelles, caleçons, cravates, boutons de manchettes, épingles de cravates;

Coupons de flanelle, cretonne, satinette et toile; Chemises blanches et de couleur pour hommes et enfants, faux-cols, manchettes;

Grande quantité de gants en soie, peau fil et laine;

Aumônières et brassards de première communion, etc., etc.

On paiera comptant, et 10 0/0 en plus pour les frais.

Le Commissaire-priseur, (93) JAUBERT.

JEUNE HOMME 28 ans, disposant de quelques heures par jour, demande à faire des **ÉCRITURES ou TENUES de LIVRES** Bonnes références. Écrire G. V. S., poste restante, à Saumur. (100)

Étude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A ADJUGER

En l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE, le Samedi 7 février 1894, à 1 heure du soir,

UNE

Grande Maison d'habitation

EN PARTIE FRAICHEMENT RESTAURÉE Sise à Saumur, rue Verte, 4 et 4 bis,

et divisée en deux parties distinctes.

Revenu brut annuel de la 1^{re} partie, 4,050 fr.; durée du bail, 8 ou 11 ans, du 25 septembre 1890.

Revenu possible de la 2^e partie, 400 fr.

Voir les affiches pour la désignation.

Mise à prix : 48,000 fr.

S'adresser à M^e LELIÈVRE, notaire.

A VENDRE Plants de Grolot rouge à 25 fr. le mille.

S'adresser à Louis BAGNET, garde au château de Saint-Florent.

CHIEN D'ARRÊT bien dressé, à vendre. S'adresser à M. DOMMANGET, officier-élève, Saumur. (93)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine
UNE MAISON AVEC JARDIN
Située rue d'Alsace, n° 3, Actuellement occupée par M^{me} veuve LAUMONIER.
S'adresser à M. JOUSSEAUME, même rue, n° 1. (40)

ÉPICERIE CENTRALE

CAVES DE LA MAISON P. ANDRIEU

VINS EN CERCLES & EN BOUESILLES

Tous les Vins et Spiritueux sont vendus droits payés.

VINS ROUGES (droits payés)	Le litre	1/2 barrique	la barrique	bors Saumur franc
Vins d'Algérie (province d'Oran).....	» 45	45 »	88 »	76 »
— (11 degrés).....	» 50	55 »	105 »	95 »
— (supérieurs vieux).....	» 60	62 »	145 »	105 »
Vins de pays extra.....	» 70	75 »	430 »	420 »
Petites côtes (Bordelais).....	» 80	82 »	155 »	140 »
Fronsac (Bordeaux)..... la bouteille	1 »	90 »	470 »	455 »
VINS BLANCS (droits payés)				
Vins d'Anjou.....	» 50	55 »	400 »	90 »
Vins d'Anjou supérieurs.....	» 60	65 »	420 »	140 »
Vins de Vouvray supérieurs.....	» 80	80 »	445 »	135 »
Vins de Graves.....	» 80	80 »	455 »	140 »

Les vins en pièces sont vendus logés. Les pièces facturées à part 5 francs, les 1/2 pièces 4 francs sont reprises au prix compté, si elles sont en bon état.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre

Ancienne Maison GUÉBINEAU

LIGNAIS, Succ^r

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande

PRIX MODÉRÉS

ÉPICERIE PARISIENNE Imbert et Fils

EAUX-DE-VIE		Liqueurs de marque	
Marmande..... le litre	4.50	Guignolet Combier.. le litre	2.35
Armagnac.....	2.00	Liqueur Gallifet....	4.50
Cognac.....	2.50	Chartreuse jaune...	6.60
— Boulestin.....	3.50	Bénédictine.....	6.90
Fine-Champagne... —	4.00	Curacao Focking, le cruchon	8.25
RHUMS D'IMPORTATION DIRECTE		Triple sec Cointreau, —	4.75
Martinique..... le litre	2.00	Anisette Marie Brizard —	4.75
Sainte-Lucie..... —	2.50	Vin de Bordeaux, depuis 4.00 la b ^{te}	
Jamaïque..... —	3.00	— Bourgueil 1887—	4.50 —
— très vieux... —	4.00	— Champigny 1887—	2.00 —
Absinthe Pernod... le litre	4.00	Saumur-mousseux —	4.00 —
Amer Picon..... —	2.75	Champagne Moët et Chan-	
Vermouth Noilly exportation	2.50	don.....	5.75 —
Malaga, Madère, Frontignan	2.00	Grands Vins de Bourgogne et du	
		Médoc, expéditions directes des	
		châteaux.	

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX										BORDEAUX — SAUMUR — PARIS									
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25		Bordeaux				5 40		8 20			3
Chartres	6			9 34	10 12	9 41	10 12	1 33		Saintes				7 12	9 9	11 39	5 43		6 40
Château-du-Loir	10 13			12 22	1 58	6 35	12 28	4 51		Niort	5 25			9 42	10 51	2 5	5 35	8 10	8 30
Noyant-Méon	11 20			1 5	3 8	7 40	1 13	5 54		Thouars	8 35	6 5		12 12	12 45	1 35	4 15	8 10	10 46
Linières-Bouton	11 29				3 17	7 49		6 4		Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1 9	10 32	11 15	
Vernantes	11 43				3 30	8		6 14		Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18			2 51	5 16	9 41		
Blou	11 54				3 41	8 10		6 24		Chacé-Varrains	10 11	7 27			2 58	5 24	9 50		
Vivv	12 2				3 49	8 17		6 31		Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29	9 55		
SAUMUR (Orl.)										SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 15			1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42	(arrivée)	10 22	7 45			3 13	5 42	10 3		
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53	(départ)		7 25			2 52	5 20			
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41		7		Nantilly (départ)		7 36			3 4	5 31			
SAUMUR (Etat)										SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51		7 11		(arrivée)		7 47			1 34	3 12	5 39	10 59	11 46
(départ)		8 31	10 37		4 41	8 30		6 50		(départ)		7 57			1 39	3 16	5 43	11	7 11 53
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43		7 3		Vivv		8 11			2 37	5 57			
Chacé-Varrains		8 47	10 52		4 29	8 49		7 9		Blou		8 20			3 36	6 9			
Brézé-Saint-Cyr		9 11			4 37	8 56		7 17		Vernantes		8 33			3 47	6 19			
Montreuil-Bellay		9 41	11 24		2 15	4 57	9 14	2 25	2 59	Linières-Bouton		8 46			3 58	6 31			
Thouars		10 17	11 57		2 44	5 51	9 40	2 52	3 28	Noyant-Méon		9 1			2 15	4 10	6 45	11 44	
Niort			3 58		4 30	8 42		4 40	5 20	Château-du-Loir		10 22			2 55	5 22	7 58	12 33	1 12
Saintes					6 24	11 52		6 22	7 53	Chartres					5 56	9 26	12 4	3 26	4 5
Bordeaux					9 52	4 18		9	11 13	Paris					7 30	11 50	2 27	5 10	5 45
					soir	matin	soir	matin	matin					soir	soir	matin	soir	matin	matin

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes d.	10 47			8 25	8 52	12 7	3 10	3 10 7 35
Angers d.	2 14	6 30	10 27	12 42	2 57	5 10	5 20	9 35
La Ménitrie	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10	10 1
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 23	
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32	
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41	
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 11	4 20	5 56	6 58	10 24
— dt.	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 3	10 30
Varenes		8 5 41	26	1 27	4 45		7 21	
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 46	7 39	10 50
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30	11 16
Tours arr.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 24	9 54	11 48
Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58	5 7	
	matin	matin	soir	soir	matin	soir	soir	matin

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. matin	Omn. mixte matin	Direct mixte matin
Paris (départ)	9 25	11 45	11 15	12 45	11 20	11 20 12 20
Tours (départ)	1 34	4 51	7 15	10 47	2 53	5 25 8 47
Langeais	2 23	5 46	8 11	11 39	3 30	6 8 9 30
Port-Boulet	2 45	6 18	8 39	12 11	3 50	6 43 10 7
Varenes		6 29	8 51	12 22		6 54 10 19
Saumur (arrivée)	3 2	6 40	9 4	12 33	4 5	7 6 10 32
— (départ)	3 8	6 52	9 12	12 39	4 9	7 12 10 42
Saint-Martin		7 6	9 26	12 51		7 25
Saint-Clément		7 13	9 33	12 57		7 32
Les Rosiers		7 21	9 41	1 4	4 25	7 39
La Ménitrie	3 31	7 32	9 52	1 13	4 32	7 48 11 13
Angers (arrivée)	3 57	8 21	10 41	1 54	4 57	8 32 11 53
Nantes (arrivée)	5 55		1 51	5 38	6 46	12
	matin	matin	soir	soir	soir	matin

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	matin	soir	STATIONS	matin	soir
Saumur	5 30	1 20	La Flèche	7 15	10 25
Vivv	5 43	1 40	Clefs	7 31	10 46
Longué	5 55	2 1	Baugé	7 52	11 13
Jumelles	6 7	2 23	Jumelles	8 9	11 32
Baugé	6 22	2 49	Longué	8 24	11 51
Clefs	6 39	3 17	Vivv	8 37	12 14
La Flèche	6 52	3 35	Saumur	8 50	12 30